

APPEL D'OFFRES COFINA TOGO

AUTOMATISATION DES REPORTINGS REGLEMENTAIRES DES SFD



**APPEL D'OFFRE POUR L'AUTOMATISATION DES REPORTINGS
REGLEMENTAIRES DES SFD**

Par la présente, COFINA TOGO SA lance un appel d'offre pour l'Automatisation des différents rapports réglementaires exigés aux SFD.

Nous vous prions de prendre connaissance des TDR et du Cahier de charges en annexe au présent AO et nous faire parvenir vos propositions techniques et financières.

Conditions de soumission :

- 1) Être une société légalement constituée et en situation régulière avec le Commissariat des Impôts
- 2) Disposer d'une expérience avérée en matière de production de rapports réglementaires avec les SFD relevant de la BCEAO
- 3) Être disposé à accompagner COFINA TOGO en cas d'ajout ou de modification des rapports réglementaires

ANNEXES :

- TDR
- Cahier de charges

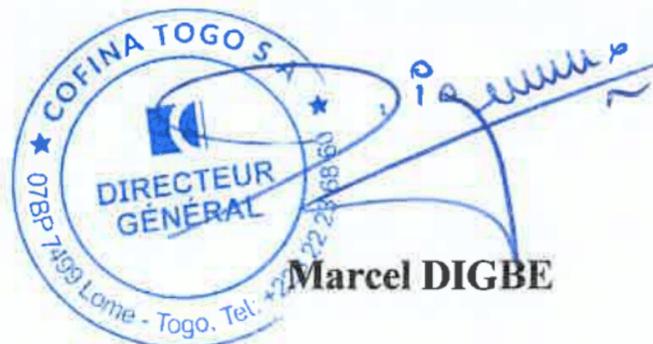
Faites-nous parvenir vos différentes offres techniques et financières à cette adresse mail : offre_tg@cofinacorp.com

Pour plus d'informations contacter : (+228) 22 23 68 60

Date de clôture : Vendredi 08 Mars 2024 à 17h00 GMT

Fait à Lomé, le 23 Février 2024

Le Directeur Général



Marcel DIGBE

DOCUMENTS ANNEXES

TDR + CAHIER DE CHARGES

TERMES DE REFERENCE

**PROJET D'AUTOMATISATION DES REPORTINGS REGLEMENTAIRES BCEAO
ET DMF/COFINA TOGO SA**

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

COFINA TOGO SA est une Compagnie Financière Africaine dont l'activité est l'épargne et le crédit aux PME et aux particuliers ; créée en 2018 par la Compagnie Transnationale d'Investissement (CTI) sous la forme d'une Société Anonyme avec conseil d'Administration au capital social de 1 500 000 000 F CFA. Elle est enregistrée au RCCM sous le numéro TG-LFW-01-2021-M-05906 et sur le registre des SFD sous le numéro T/1/GFLM/2019/257A.

Dans le but de produire des informations fiables et en temps réel à destination des autorités de tutelle (DMF) et monétaire (BCEAO) conformément aux exigences des textes réglementaires, COFINA TOGO SA souhaite automatiser par les services d'un éditeur de solution informatique, l'ensemble des rapports exigés.

II. OBJECTIF GENERAL DE LA MISSION

L'objectif de la mission est de doter COFINA TOGO d'un module de reporting capable de générer en automatique et à tout moment, tous les rapports exigés au titre de la Loi n°2011-009 du 12/05/2011 portant réglementation des SFD.

III. OBJECTIF SPECIFIQUE

En vue de se conformer aux instructions édictées par les autorités de tutelle et monétaire au travers des reporting et de leur fiabilité et au système comptable des SFD de l'UMOA, l'éditeur à travers son module des états financiers et autres reportings réglementaires, devra permettre de :

1. Editer de façon fiable les états financiers notamment :

- a) Le bilan ;
- b) Le hors bilan ;
- c) Le compte de résultat

2. Editer de façon fiable les états de synthèse réglementaires notamment :

- a) Les indicateurs financiers périodiques ;
- b) Les indicateurs non financiers périodiques ;
- c) Les indicateurs de performance instruction n°20 ;
- d) Le dispositif ou dix (10) ratios prudentiels ;
- e) Les quatorze (14) états annexes

3. Générer le fichier Excel périodique de la BCEAO et la DMF

4. Autres états spécifiques pour des analyses à l'interne.

IV. RESULTATS ATTENDUS

Conformément aux objectifs spécifiques, les états financiers et états de synthèse énumérés seront disponibles, fiables et éditables du module reporting de l'éditeur.

COFINA TOGO va lever l'équivoque de transmission en temps réel, des états financiers et de synthèse fiable édités d'un système d'information robuste, convivial, largement paramétrable et reconnu dans la sous-région.

En bref, l'éditeur doit avoir une expérience avérée avec les SFD relevant de la BCEAO en matière de production des états réglementaires.

V. OBLIGATIONS DE COFINA TOGO

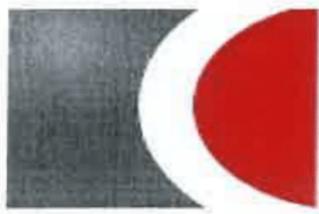
Les états financiers ou reporting sont à priori des outputs alimentés par les inputs : ces inputs sont traités dans le système actuel en exploitation.

COFINA TOGO va mettre à disposition de l'intégrateur un entrepôt de données ou une vue des informations financières nécessaires pour les extractions.

VI. MODATLITE CONTRACTUELLE ET DUREE DE LIVRAISON

La durée des prestations ci-dessus est estimée à deux (02) mois soit soixante (60) jours calendaires.

La prestation sera financée par COFINA TOGO.



cofina

Compagnie Financière Africaine

Cahier des Charges Technique pour l'Intégration du Système d'Information Flexcube

OBJECTIF :

L'objectif de ce cahier des charges est de définir les spécifications techniques pour l'intégration du système d'information Flexcube afin de générer les reportings réglementaires des SFD de l'Espace UMOA, ainsi que le canevas spécifique de génération de reporting au format Excel pour la BCEAO et la CAS-IMEC dans le module Reporting du système d'information microfinance.

REFERENTIEL DU PRESTATAIRE :

- Compétences Techniques

Le prestataire doit démontrer des compétences avérées dans l'intégration de systèmes d'information bancaires, notamment avec Flexcube, et une expérience significative dans le développement de modules de reporting pour les institutions financières. Une expérience préalable dans le domaine des services financiers décentralisés (SFD) et de la réglementation de l'UMOA serait un atout.

- Références

Fournir des références de projets similaires réalisés avec succès, en mettant en avant les réussites en termes d'intégration de systèmes d'information.

1. Description du Projet :

- **Système d'Information Flexcube** : Un système centralisé de gestion de l'information pour les services financiers.
- **Espace UMOA** : Zone géographique couverte par l'Union Monétaire Ouest-Africaine.
- **SFD** : Systèmes Financiers Décentralisés.
- **BCEAO** : Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest.
- **CAS-IMEC** : Cellule d'Analyse et de Suivi des Institutions de Microfinance de l'Espace UMOA.

2. Spécifications Techniques :

2.1 **Intégration avec Flexcube :**

- Établir des connexions sécurisées et fiables pour le transfert de données entre les deux systèmes (Flexcube & le module Reporting du système microfinance).
- S'assurer de la compatibilité des versions et des protocoles de communication.
- Assurer une intégration fluide entre le système d'information Flexcube et le système d'information microfinance.

2.2 **Génération des Reportings Réglementaires :**

- Développer des scripts et des requêtes SQL pour extraire les données nécessaires des modules pertinents de Flexcube.
- Mettre en place des procédures automatisées pour la génération périodique des reportings conformément aux exigences réglementaires en vigueur dans l'Espace UMOA.

2.3 **Canevas Spécifique pour la BCEAO et la CAS-IMEC :**

- Concevoir un modèle de rapport Excel conforme aux directives de la BCEAO et de la CAS-IMEC.
- Intégrer les données extraites de Flexcube dans le canevas Excel de manière structurée et compréhensible selon les exigences spécifiques des régulateurs.

2.4 **Contraintes techniques :**

A. Sécurité et Confidentialité :

- Implémenter des mécanismes de sécurité robustes pour protéger les données sensibles pendant leur transmission et leur stockage.
- Assurer la conformité aux normes de confidentialité et de protection des données en vigueur dans l'Espace UMOA.
- Assurer la confidentialité et l'intégrité des données à chaque étape du processus.

B. Performances :

- Optimiser les performances du système pour garantir des temps de réponse rapides lors de la génération des reportings et de l'accès aux données.

C. Compatibilité :

- Assurer la compatibilité entre les différentes versions du système Flexcube et du système d'information microfinance.

- Veiller à ce que l'intégration soit réalisée de manière à permettre des mises à jour futures sans perturber le fonctionnement global du système.

3. Livrables Attendus :

- Documentation détaillée des spécifications techniques et fonctionnelles.
- Scripts et requêtes SQL pour l'extraction des données de Flexcube.
- Rapport de test détaillé, incluant les résultats des tests d'intégration et de performance.
- Modèles de rapports Excel pour la BCEAO et la CAS-IMEC.
- Configuration du module Reporting du système microfinance pour l'intégration avec Flexcube.
- Formation des utilisateurs finaux sur l'utilisation du nouveau module de reporting.

4. Calendrier et Étapes de Réalisation :

- **Phase de conception et spécification :**
- **Phase de développement et d'intégration :**
- **Phase de test et validation :**
- **Formation des utilisateurs :**
- **Livraison finale :**

5. Ressources Nécessaires :

- Équipe de développement logiciel avec expertise en Flexcube et en génération de rapports.
- Accès aux environnements de test et de production de Flexcube et du système microfinance.

6. Responsabilités :

- L'équipe de développement sera responsable du développement, de l'intégration et de la documentation.
- COFINA sera responsable de la validation des spécifications et des livrables (effectuer des tests rigoureux pour garantir la qualité et la fiabilité du système).

Ce cahier des charges constitue le cadre de référence pour l'intégration du système d'information Flexcube avec le module Reporting du système microfinance. Toute modification ou clarification ultérieure sera documentée et approuvée par les parties concernées.



COFINA TOGO

PLUS PROCHE DE VOUS

Service Client : +228 92 68 60 60

Email : service-client.tg@cofinacorp.com

